

# Retraité.es

## Préparons notre conférence UFR

### Plus que jamais construire des luttes collectives !

Dans le cadre de la préparation de la conférence nationale UFR qui aura lieu du 12 au 15 octobre aux Issambres dans le Var, la direction de l'UFR a souhaité sortir ce 4 pages supplémentaire du Fil du temps.

Tu es syndiqué.e, tu as la parole, partout réunissons nous pour la préparer, nous sommes en attente de tes propositions et réflexions pour le prochain mandat de l'UFR suite au Congrès fédéral FAPT.

Ce 4 pages reprend les thèmes que nous avons l'intention d'aborder : pourquoi le syndicalisme retraité à la FAPT et dans la CGT, la création de l'UFR, le pouvoir d'achat, le syndicalisme CGT de classe, de masse et féministe, l'intelligence artificielle et bien sur la construction du rapport de forces à partir des revendications exprimées.

Bonne lecture, bonnes réunions, bons débats.

Martine HERVÉ



### Revendiquer, organiser, syndiquer : les enjeux du syndicalisme retraité

La fédération a fait un choix fort en créant l'Union Fédérale des Retraités, il y a 50 ans. La construction d'un syndicalisme de classe passe par la prise en compte des spécificités, organisées dans un cadre fédéral commun. On ne construit pas un syndicalisme de masse sans la prise en compte de la diversité des situations, des statuts, des âges ou des parcours, mais à partir de cette diversité, dès lors qu'elle est pensée syndicalement.

L'UFR a été conçue pour articuler spécificités et convergences, permettre l'expression de revendications propres tout en les inscrivant dans une démarche collective de transformation sociale.

Il n'y a pas de développement du spécifique sans structuration organisée et de proximité. Sans sections, sans collectifs identifiés, sans vie syndicale propre, l'activité retraitée peut rester marginale et les syndiqué.es isolé.es.

Dans le prolongement du congrès fédéral, les syndiqué.es retraité.es ont engagé la préparation de la conférence nationale UFR qui se déroulera du 12 au 15 octobre 2026.

Dans un contexte de remise en cause des droits à la retraite, de fragilisation des systèmes solidaires et d'attaques répétées contre le pouvoir d'achat des pensionné.es. L'enjeu du syndicalisme retraité est pleinement au cœur de notre démarche syndicale et leur place dans notre organisation est plus que jamais essentielle.

Leur engagement prolonge celui de leur vie professionnelle et constitue un atout majeur pour construire les luttes, porter les revendications et faire vivre le lien intergénérationnel.

Le capitalisme ne s'arrête pas à la porte des entreprises.

Pourtant, nous devons regarder lucidement nos difficultés. Cela appelle des réponses concrètes : sur la poursuite de l'adhésion à la retraite-continuité syndicale et la syndicalisation, mieux faire rayonner l'activité UFR dans la fédération, renforcer les liens entre sections et syndicats départementaux, et créer les conditions d'une participation effective des retraité.es à tous les niveaux de l'organisation.

Dans une société marquée par la précarisation, l'isolement et l'affaiblissement des solidarités, les retraité.es jouent un rôle social et militant essentiel. Elles et ils sont aussi la cible de politiques et d'intérêts économiques cherchant à transformer leurs droits en marchés.

Notre responsabilité est de défendre et conquérir de nouveaux droits, renforcer leur place dans la fédération et faire des retraité.es des acteurs à part entière du rapport de force, au service d'un projet de société plus juste, solidaire et démocratique.

Romain BOILLON

## Syndicalisme retraité : entre histoire et perspectives

### Un long processus...

Le syndicalisme retraité tel qu'il est proposé aux retraité.es et aux retraitsables aujourd'hui n'a pas toujours connu l'organisation structurée sur ses bases fondamentales UCR, UFR, USR.

En effet, et ce n'est plus un secret de Polichinelle maintenant, alors que la CGT se crée au congrès de Limoges en 1895, elle n'a pas alors, à proprement dire, des alternatives organisationnelles qui ni ne regroupent ni ne défendent de manière typique les revendications des retraité.es.

Bien que n'ayant pas une ignorance totale de ces salarié.es, sorti.es de l'activité salariée, la CGT a plutôt et pendant longtemps « abandonné » son offre syndicale au mouvement associatif et amicaliste.

C'est ainsi que nombre d'entre eux rejoignaient ce type d'organisation, se donnant une dimension de rassemblement et d'identité de leur catégorie sociale.

Gilbert Garrel, président de l'IHS CGT, dans un propos au 12<sup>ème</sup> congrès de l'UCR à Saint Malo, disait entre autres : « *les retraités ont eu pourtant depuis longtemps à cœur de faire valoir leurs propres revendications. C'est ainsi qu'avant*

*la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, des amicales de vieux travailleurs se sont créées essentiellement sur des périmètres locaux sans qu'aucune d'elles n'aient de vocation véritablement nationale. »*

Il poursuivait : « *au sortir de la guerre, le 3 octobre 1944, se produit un acte fondateur, l'Union des Vieux Travailleurs de France* », laquelle développe un cahier revendicatif social dont la réversion, le droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, etc.

En 1949, elle comptait plus de 2000 sections et 75 fédérations, prenant par la suite le nom de « *Union des Vieux de France, des pensionnés de sécurité sociale économiquement faibles et rentiers voyageurs* », puis en 1980 la création de l'UNRPA (*union nationale des retraités et des personnes âgées*).

Quant à la CGT, elle connaît une évolution parmi les retraités d'abord et avant tout depuis des fédérations, en particulier celle des cheminots qui dès 1950 se dote d'une Union Fédérale des Retraités. Notre propre fédération mettra à disposition, après avoir connu le temps d'une section nationale, l'outil UFR en 1975 à son 23<sup>ème</sup> congrès, en même temps que l'UFC.

C'est au 36<sup>ème</sup> congrès de la CGT, en juin 1967 que dans une résolution consacrée aux retraités et re-



prenant l'ensemble de leurs préoccupations et revendications, est décidé que « *soit créé dans chaque syndicat, union locale une section de retraités.* ». La résolution poursuivait en incitant chaque fédération et Union Départementale à

impulser la création d'une commission.

Le 36<sup>ème</sup> congrès mandate la commission administrative et le bureau confédéral pour examiner les moyens d'une coordination des organisations de retraités permettant une activité de masse plus soutenue et plus efficace.

Il aura fallu une lente phase de mûrissement pour aboutir au 1<sup>er</sup> congrès de l'UCR en 1982, lequel aura jeté les bases d'ensemble structurées de la CGT parmi les retraités.

Si l'utilité du syndicalisme retraité ne fait ou ne devrait faire aucun doute, le décalage immense entre le nombre de syndiqués et les environ 18 millions de retraités en France appelle en perspective à dimensionner partout, dans les entreprises et les localités, notre activité pour être à la fois à la hauteur de cet enjeu et tracer et conquérir toutes les parts de bonheur par la lutte sur nos revendications.

Christian KLOWSKOWSKY  
dit Popov

---

## Depuis 130 ans !

Depuis 130 ans nous faisons la CGT, nous c'est-à-dire les générations de militantes et militants qui se sont succédées, se sont passé les relais, transmis une culture syndicale particulière, faite de constantes et aussi d'adaptations à un monde du travail en perpétuelles mutations.

Du côté des invariants on trouve le refus de subir, la volonté d'organiser des luttes fortes et rassembleuses pour améliorer le quotidien sur les salaires, les conditions et la durée du travail, les garanties collectives, pour gagner des emplois et permettre que toutes et tous aient un réel droit au travail, luttes aussi pour un haut niveau de protection sociale et de retraites.



Constante aussi la façon dont la CGT conjugue bataille pour les revendications immédiates et engagements pour transformer la société, en finir avec l'exploitation capitaliste, construire un monde meilleur, et pour cela, agir pour la paix, la solidarité et la fraternité entre toutes et tous les travailleurs du monde.

Du côté des adaptations, on trouve des efforts permanents pour se structurer en fonction des grandes caractéristiques du salariat : le syndicalisme de métier a très tôt fait place, non sans mal, au syndicalisme d'industrie.

La complémentarité entre structures professionnelles et interprofessionnelles a favorisé la prise en compte de toutes les dimensions de la vie des salarié.es et de leurs luttes.

Aujourd'hui il s'agit de répondre aux besoins d'un salariat de plus en plus mobile, précaire, éclaté sans cesse mis en concurrence.

La prise en compte, à chaque époque, des catégories nouvelles du salariat a conduit la CGT à se doter d'outils particuliers telles que les commissions féminines devenues des commissions femmes/mixité, d'un centre confédéral de la jeunesse devenu collectif « Jeunes/CGT », d'une organisa-

tion pour les chômeurs et salarié.es en précarité, d'un syndicat national pour les intérimaires, sans oublier les Unions fédérales de retraité.es et leur Union confédérale, et bien sûr l'UGICT dont les responsabilités sont sans cesse accrues du fait de l'explosion du nombre d'Ingénieurs Cadres et Techniciens.

Ces constantes et ces évolutions constituent ce que l'on appelle l'identité de la CGT, sans cesse questionnée au fil des générations, mais toujours vivante 130 ans après la fondation de la Confédération Générale du Travail à Limoges en 1895.

Aucun des protagonistes de cette fondation n'imaginait sans doute une telle postérité à cet acte fondateur.

La confédération se structure véritablement en 1902, la double besoin syndicale est définie au congrès d'Amiens en 1906, permettant à la CGT de se définir comme syndicat de classes et de masse dans les années qui suivront : de classes car opposée à l'exploitation que fait subir la classe possédante du capital à la classe du travail, de masse car pour mener et gagner les luttes il faut rassembler la plus grande masse des travailleuses et travailleurs donc aussi les différents syn-

dicats qui les représentent. Unitaire, indépendante, pas neutre et surtout combative c'est de cette CGT dont nous avons héritée et que contre vents et marées nous allons transmettre.

Etant entendu que la transmission suppose la confiance dans les générations qui viennent pour opérer elles-mêmes de nouvelles adaptations permettant à la CGT de toujours répondre à ce qu'en attendent les salarié.es. Ce sera l'un des enjeux du prochain congrès confédéral. La CGT continue !

Maryse DUMAS

**Les retraité.es  
de + en + nombreux  
et incontournables  
dans le rapport de force**

**Sophie Binet et le congrès de la CGT ont donné mandat à l'UCR pour que le prochain congrès en mars 2027 travaille des propositions précises pour mieux organiser les retraité.es sur leurs lieux de vie, en prenant en compte la nécessité de créer des sections syndicales de retraité-es dans tous les syndicats.**



**L'urgence,  
c'est l'augmentation  
des salaires  
et des pensions !**

Hausse des coûts du carburant, de l'énergie, des logements, des produits de grande consommation, près de 5% d'augmentation des prix sur un an.

Une inflation amplifiée par le niveau des profits et le jackpot des actionnaires du CAC 40. Les quarante plus grands groupes français leurs ont versé 107,5 milliards d'euros en 2025, une hausse de près de 55% en 4 ans. Cela se poursuit en 2026 : à titre d'exemple et rien que pour le 1<sup>er</sup> trimestre, Total Energie voit ses bénéfices bondir de 51%.

Ces hausses de prix ont des conséquences dramatiques sur la vie des personnes, actives comme retraitées. Elles frappent encore plus durement les plus modestes, celles et ceux à faible revenus ou petites pensions.

Au bilan de ces dernières années, 50 % des 17,3 millions de retraité.es ont des pensions inférieures à 1570 € (brut mensuel), 20 % d'entre eux ont une retraite autour de 1000 €.

74 % sont des femmes avec des carrières « hachées ». 60% des retraité-es ont une pension inférieure au SMIC. D'après la DREES, 49% des femmes retraitées perçoivent moins de 1000 € de retraite. Aujourd'hui, 1,7 millions de retraité-es sont sous le seuil de pauvreté.

Toutes les orientations gouvernementales et patronales tournent le dos aux attentes légitimes de la population :

- Les projets de budgets épargnent les plus riches,
- Les entreprises jouent avec la baisse de la consommation pour ne pas augmenter les salaires et menacer l'emploi,

- Les primes annoncées et ciblées vers certaines catégories de salariés s'avèrent insuffisantes.

La CGT revendique un plan d'urgence pour protéger les travailleurs et travailleuses, mettre à contribution les profits en bloquant les prix du carburant ; en augmentant tous les salaires dans l'entreprise et le point d'indice des fonctionnaires, en revalorisant les pensions de retraites et les minimas sociaux.

Nous portons comme priorité l'égalité salariale et professionnelle femmes hommes, la fin des trappes à bas salaires avec la suppression des exonérations de cotisations sociales qui les encouragent, l'augmentation du SMIC à 2200

euros brut pour un temps plein, aucune retraite au-dessous du SMIC, l'indexation de tous les salaires sur le SMIC et sur les prix, le rétablissement de l'échelle mobile des salaires, l'ouverture immédiate de négociations sur la revalorisation des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO.

L'heure est à l'action et à la mobilisation du monde du travail pour imposer les revendications et une autre répartition des richesses.

Préserver et développer le pouvoir d'achat, ce n'est que justice et c'est indispensable pour protéger notre économie et notre modèle social.

Loïc MOREL

## Intelligence Artificielle (IA) omniprésente dans notre société



Elle s'immisce dans tous les domaines de l'industrie jusqu'au tertiaire, à l'armée, dans l'enseignement, la médecine...

**Le monde du travail se transforme dans toutes ses dimensions.**

Au nom de l'IA à IBM, Cap Gemini, Mondial assistance, **des milliers d'emplois sont supprimés.**

A La Poste : le facteur est dépossédé de l'organisation de son travail, s'ajoute l'intensification. Les relations humaines inexistantes manquent en particulier aux plus fragiles,

aux personnes âgées qui ont besoin des services publics.

Dans les banques et assurances, à la Sécu, les assistants virtuels s'imposent de plus en plus. Quant à la justice civile, la formalisation du jugement est parfois confiée à des algorithmes.

**Son utilité sociale est reconnue :** dans la médecine, la prévention, la recherche médicale, l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

**Poser la question de la finalité de cet outil est indispensable pour nourrir le débat démocratique.**

**L'utilité sociale, professionnelle et environnementale de l'IA est-elle démontrée ?**

L'IA pour fonctionner a besoin de centres de données (DATA), la consommation en électricité, en eau, en métaux rares est considérable. S'ajoutent l'artificialisation des sols, l'emprise foncière croissante et les émissions de gaz à effets de serre.

**Pour la CGT, l'intelligence artificielle est un enjeu de démocratie sociale et un choix de société. Le droit à la communication donne à notre fédération toute sa place dans les luttes à mener pour :**

- le respect des règles démocratiques des libertés fondamentales et de l'information.
- Renforcer le service public afin de garantir l'égalité d'accès et l'absence de toute forme de discrimination, (*genre, origine, handicap...*).
- Offrir des protections aux salarié-es dans leurs métiers, contrôler les activités de gestion des données, exiger des moyens pour la recherche...
- Ne pas laisser la gestion aux géants du net : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft... pour assurer la souveraineté numérique.
- Imaginer un outil complètement souverain d'une boucle interne avec un logiciel libre, la commune d'Échirrolles l'a fait. C'est donc possible !

Dominique De CLERCQ